

n° 393

Avril 2025

Il faudrait essayer
d'être heureux, ne
serait-ce que
pour donner
l'exemple.

Jacques PRÉVERT



la VOIX DU FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91



courriel : mairie@chartainvilliers.fr internet : www.chartainvilliers.fr

www.facebook.com/mairie.de.chartainvilliers



Samedi 17 mai 2025 à 18h00,
église de CHARTAINVILLIERS

Récital de piano romantique

Chopin, Schumann, Liszt : Génération 1810 !

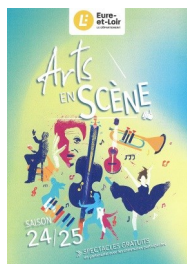
François CORNU, piano

L'année 1810 a vu la naissance de génies tels Frédéric Chopin et Robert Schumann, et en 1811 Franz Liszt. Ces trois compositeurs se sont rencontrés et appréciés.

Le pianiste concertiste François Cornu vous invite à un programme les réunissant, comme lors d'un salon musical au XIXe siècle... Valses, Arabesques, Ballades, Mazurkas, Rhapsodies et autres Polonaises sont présentées par l'interprète dans un esprit de rencontre et de découverte.

"Le public retrouvera ce pianiste délicat qui aime donner des clés avant chaque pièce, permettant ainsi à chacun d'affiner son écoute. Un désir de partager la musique qui vibre dans tous ses récitals." (Nouvelle République)

Ce concert est financé par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir dans le cadre du dispositif Arts en Scène.



Pour aller plus loin :

Vidéo 4e Ballade de CHOPIN <https://www.youtube.com/watch?v=ucMqIIO5erM>

Vidéo "St François de Paule marchant sur les flots" de LISZT <https://www.youtube.com/watch?v=N5P0y5PtJgg>

Entrée gratuite

SIRP : PAS DE BUDGET POUR 2025...

Mardi 25 mars, le comité syndical du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique (SIRP) s'est réuni à la mairie de Soulaïres.

Comme l'an passé, par vote à bulletin secret (sur demande du maire de Saint-Piat, des délégués de cette commune et de ceux de Mévoisins), sur ses 16 membres, 8 ont décidé de ne pas valider les comptes 2024 et de ne pas approuver le budget primitif présenté pour l'année 2025.

Ce dernier, comporte la première hausse demandée depuis 2015 d'une évolution de la participation globale des communes de 2,37%, soit + 8 779,36 euros. En cause, les augmentations du coût des transports réclamées par la Région (+ 25 %, soit 11 147 euros), et du remboursement du gaz à la commune de Saint-Piat pour le chauffage de la maternelle et de la salle polyvalente (+ 52,4%, soit + 7 170,84 euros).

C'est donc, une nouvelle fois, le Préfet, après intervention de la Chambre Régionale des Comptes, qui fixera le budget du SIRP...

Certains considèrent que la participation de leur commune au financement du SIRP, fixée au prorata du nombre d'élèves, est trop lourde.

Pourtant, depuis 2015, la contribution globale des quatre communes a été stabilisée à 370 144 euros, soit une contribution moyenne annuelle constante de 130 euros par habitant. Dans le même temps, l'inflation a été de 19,9 %, et la variation des valeurs locatives servant de base aux impositions locales a été de +24,42 %.

Concrètement, cela signifie que la part des impôts locaux consacrée à l'instruction des enfants de nos 4 villages, en 10 ans, a baissé de 16,6%, soit environ 74 000 euros.

Si une variation de la répartition entre les communes est enregistrée, pour l'essentiel, cela tient aux politiques municipales décidées localement en matière de logement, et donc de nombre d'enfants.

En dehors du budget, le comité syndical a validité à l'unanimité :

- le devis d'une étude (720 €) pour la répartition des charges de gaz entre la mairie de Saint-Piat et le SIRP (depuis l'origine le chauffage de la salle des fêtes du village n'est pas prise en compte dans la répartition de la charge) ;
- les effectifs scolaires à la rentrée 2024.

Il a été informé que des formations, en présence des élèves, « Sortir vite des cars » seraient organisées d'ici la fin de l'année scolaire.

Concernant la sortie de la commune de Saint-Piat du SIRP, son maire a indiqué que la Préfecture avait, selon lui, jusqu'au 25/09/2025 pour acter celle-ci, du fait d'une délibération du conseil municipal de cette commune du 25/01/2025.

En questions diverses, le comité a été informé que le conseil municipal de la commune de Mévoisins avait, dans sa réunion du 12 mars dernier, également formulé une demande de sortie du syndicat, sous réserve du résultat d'une étude lancée sur ce sujet.



Les inscriptions pour la rentrée de Septembre 2025 sont déjà ouvertes. Votre enfant va rentrer en maternelle petite section ou dans une autre classe, mais pour la première fois dans notre école, vous pouvez venir en mairie pour obtenir le formulaire d'inscription.

COMITÉ DES FÊTES DE CHARTAINVILLIERS

Marché
de
Printemps



des producteurs et artisans

DIMANCHE
27 Avril
9h - 18h

Ferme Pithois
25 Rue du 11 Novembre

Chartainvilliers



BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

comite.des.fetes.chartainvilliers@laposte.net

07 63 09 14 86

EXPOSITION ECOLE

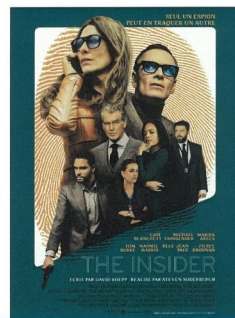
Du 24 au 28 mars 2025 s'est tenue, dans la salle polyvalente du site scolaire de Chartainvilliers, la traditionnelle exposition des travaux des élèves du RPI.

Cette année, le thème retenu « Promenons-nous dans les bois... » a mis sous les yeux des visiteurs des œuvres particulièrement colorées, chatoyantes et inspirées.

Peinte sur un tableau, ou mise en relief dans des branchages, chaque création portait une originalité certaine.

Félicitations à tous les acteurs de ces différentes réalisations qui mettent de la bonne humeur dans ce contexte morose.




Cinémobile MAINTENON
vendredi 9 mai

► Place Aristide Briand

16h00
18h00
20h30

 Carte d'identité de la Région Centre Val de Loire
 Label de promotion du cinéma français
 Carte d'identité de la Région Centre Val de Loire

 Prix tarif 7 euros
 Tarif réduit 5,20 euros
 Renseignements : 02 47 56 98 08 / cinemobile.ciclic.fr

 une action **ciclic**

LA BENNE À DÉCHETS VERTS EST DE RETOUR

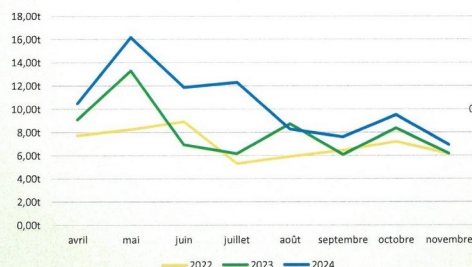
Bilan 2024 - Chartainvilliers 711 habitants



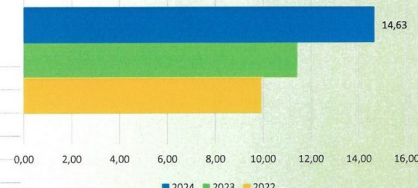
Point de collecte situé sur D106.4 - rue de l'Egalité sur le parking du cimetière

Tonnage	2022	2023	2024
avril	7,78t	9,10t	10,48t
mai	8,26t	13,30t	16,16t
juin	8,96t	6,94t	11,88t
juillet	5,34t	6,16t	12,30t
août	5,96t	8,76t	8,28t
septembre	6,48t	6,06t	7,60t
octobre	7,22t	8,36t	9,52t
novembre	6,16t	6,14t	6,90t
Total	56,18t	64,82t	83,12t

Evolution des tonnages et comparatif 2022 - 2023 - 2024



Ratio de production par habitant (exprimé en Kg)



Rotations :	2022	2023	2024
Réalisées	34	35	35
Oublis	1	0	0


**Collecte en apport volontaire
des déchets végétaux**

 La collecte des déchets végétaux en apport volontaire a lieu du 1^{er} avril, jusqu'au 30 novembre 2025. Votre point de collecte se trouve :
 - Rue de l'Egalité sur le parking du cimetière.

Règles de présentation :

✓ Déchets acceptés :



✗ Déchets refusés :


 Ce service est réservé aux particuliers. Vos déchets végétaux doivent être déposés dans la benne en vrac sans sac et non à côté.
 En cas de volume trop important, merci de vous diriger en déchèterie.
 Pour la tranquillité des riverains vous êtes invités à déposer avant 19h.

 En cas de problème ou pour tout signalement, merci de contacter Chartres Métropole : **0 800 22 20 36**
 Appel gratuit d'un poste fixe

Restons citoyens

 Imp. Spéc. Mairie de
 Chartainvilliers
 Ne pas jeter sur la voie
 publique

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux-ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers.